

PROGRAMME DE PRINCIPE
EXERCICE D'EVACUATION DE RESSORTISSANTS
Du 5 FEVRIER 2013

Site militaire du Morne Desaix (Fort-de-France)

De 8h30 à 11h30, salle de cinéma :

- accueil des participants et présentation de l'exercice ;
- explications et conseils sur la conduite à tenir à l'étranger ;
- explication du scénario de l'exercice et répartition des rôles pour chacun des participants.

De 11h30 à 12h30 : déplacement par voie routière vers la ville du Carbet.

Le Carbet

à 10h30 : « plageage » du LCVP (barge de débarquement embarquée à bord du BATRAL Dumont d'Urville) et déploiement d'une 1^{ère} section (environ 30 militaires) du DTA-33^{ème} RIMA.

À partir de 13h30 :

- Mouillage de la frégate de surveillance Germinal ;
- « plageage » du BATRAL Dumont d'Urville sur la plage du Carbet ;
- Débarquement des véhicules et d'une seconde section du DTA-33^{ème} RIMA, transit vers les points de regroupement, prise en compte des ressortissants.

A partir de 14h00 :

- Evacuation des ressortissants vers la frégate de surveillance Germinal et le BATRAL Dumont d'Urville ;
- Embarquement des ressortissants selon la répartition suivante :
 - o à bord de la frégate de surveillance Germinal (par embarcation pneumatique), les participants terminant l'exercice à 18 heures (environ 20 à 30 personnes) ;
 - o à bord du BATRAL Dumont d'Urville, en bord de plage, les participants passant la nuit à bord (environ 40 à 50 personnes).

Vers 18h00 :

- Débarquement des ressortissants embarqués sur la frégate de surveillance Germinal
- Transit retour vers le Morne Desaix.

